

L'INFO MUNICIPALE

la^{Labelle}
D'AMOUR ET DE NATURE

Volume 36 - Numéro 6 - 5 juin 2025

MOT DE LA MAIRESSE

Au moment où vous lirez ces lignes, les travaux de la phase 1 du projet de réfection du chemin du Lac-Labelle devraient être en cours. Il s'agit de la partie située à l'extrémité du chemin, du côté de Vendée/Amherst (toute la partie en gravier). Certains ponceaux seront remplacés en plus du rechargement granulaire. La phase 1 inclut aussi plusieurs remplacements de ponceaux sur toute la longueur du chemin, à l'exception des premiers 250 mètres. Ces travaux s'échelonneront sur neuf semaines. Je vous rappelle que pour cette phase, nous avons obtenu une subvention de plus de 3 millions de dollars.

Nous serons prêts à déposer notre demande d'aide financière pour la phase 2 vers la fin de l'été, lorsque le programme gouvernemental sera ouvert. Je vous rappelle que la réfection complète du chemin est un plan sur trois ans puisque nous sommes limités à un maximum de 5 millions de dollars en subvention par année dans le cadre du programme en question.

Nous avons reçu une excellente nouvelle de notre députée Chantale Jeannotte. Cette dernière nous a informés que le ministre de la Santé, M. Christian Dubé ainsi que le ministre responsable des Infrastructures, M. Jonatan Julien, ont confirmé que les sommes nécessaires ont été dégagées pour permettre de compléter la planification de projets à travers le Québec, notamment certains projets inscrits au PQI (Plan québécois des infrastructures) dont la construction de la Maison des aînés de Labelle. Nous savons que plusieurs projets ont été mis sur pause par le gouvernement du Québec, alors de voir cette annonce est une excellente nouvelle pour nous. Nous n'avons pas reçu une confirmation de la date de début des travaux, mais soyez assurés que nous suivrons le tout de près et vous tiendrons informés des développements.

La Caisse Desjardins de la Rouge a tenu, le 20 mai dernier, une soirée d'information au sujet du projet de regroupement avec la Caisse Desjardins de Mont-Tremblant. J'ai assisté à cette soirée d'information afin de m'assurer que les services que la Caisse offre sur le territoire de Labelle demeurent les mêmes. Pour l'instant, aucun changement n'est prévu pour notre caisse, selon la présidente du conseil d'administration, Mme Marlène Perrier.

Vicki Emard
Mairesse



Nicolas Bottreau
Conseiller



Noémie Biarreau
Conseillère



Annick Laviolette
Conseillère



Vincent Normandeau
Conseiller



Isabelle Laramée
Conseillère



Julie Marchildon
Conseillère

SUIVI DES SÉANCES

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du 20 mai 2025.

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 MAI 2025

ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Le conseil a mandaté la firme Sakilab inc. pour effectuer le mandat de caractérisation ciblée des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (MSA) pour le bâtiment de l'hôtel de ville, au montant de 3 677 \$ plus les taxes applicables.

Le conseil a autorisé la modification de la résolution 327.11.2024 relative à l'achat de mobilier pour le nouveau pavillon des loisirs en augmentant le montant autorisé à 21 500 \$ plus les taxes applicables.

Quatre personnes ont été embauchées pour la période estivale : M. Mathis Nadeau, à titre de surveillant au Dôme, et MM. Loïc Davies, Olivier Labelle et Félix Thibault à titre de préposés aux espaces verts.

Considérant l'affichage du poste d'inspecteur en bâtiment - Service de l'environnement autorisé par la résolution numéro 025.01.2025, il a été résolu d'embaucher Mme Aida Agoubi, au poste saisonnier d'inspectrice en bâtiment - Service de l'environnement, à compter du 26 mai 2025 jusqu'au 19 décembre 2025.

Le conseil a également entériné l'embauche de M. Zackary Arrelle à titre d'opérateur de machinerie lourde et eau potable pour le Service des travaux publics à compter du 7 mai 2025 et de M. Billy Joe Blais à titre de journalier à compter du 12 mai 2025.

M. Mario Charette, directeur du Service de sécurité incendie et sécurité publique de Labelle, embauché l'automne dernier, a été confirmé dans ses fonctions. De plus, M. Zakary Dufour a été embauché à titre de pompier à l'essai à compter du 20 mai 2025.

Dans le dossier relatif à l'entente de travaux municipaux dans le projet Curé-Labelle, le conseil a autorisé de libérer la garantie d'exécution en autorisant le paiement aux compagnies 9103-5121 Québec inc. et 9391-6013 Québec inc. d'un montant de 26 277,25 \$ chacun.

Le conseil a autorisé l'achat et l'installation de 14 luminaires DEL à la piscine municipale auprès de Champagne Électrique inc. au montant de 17 250 \$ plus les taxes.

Considérant que la Municipalité doit effectuer des travaux de réfection partielle des revêtements extérieurs de l'hôtel de ville afin de maintenir le bâtiment en bon état et sa pérennité avec les années, le conseil a mandaté la firme PLA Architectes pour la réalisation des plans et devis des travaux au montant de 16 350 \$ plus les taxes.

Le conseil a autorisé la vente du lot 6 663 944 à Investissements Manitou inc. au montant de 2 350 \$ plus les taxes. Cette vente dudit lot à la propriété adjacente permettra de régulariser l'implantation des bâtiments et constructions. Les frais de notaire et d'arpentage seront assumés par l'acheteur.

Le conseil a autorisé une aide financière à la Maison des jeunes de Labelle au montant de 5 000 \$ pour la réalisation de leurs activités.

Considérant que les municipalités du Québec, tout comme les autres paliers de gouvernement, font face à des défis immenses en matière de financement et de gestion des infrastructures, il a été résolu de recommander au gouvernement du Québec de collaborer avec les municipalités afin d'identifier des méthodes innovantes pour le financement des infrastructures.

Considérant que l'employeur doit s'assurer de fournir un milieu de travail sain et sécuritaire et s'assurer de la bonne qualité de l'air à l'hôtel de ville, le conseil a autorisé d'accorder un mandat d'évaluation de la qualité de l'air de l'hôtel de ville à la firme Sakilab Environnement au montant de 1 999 \$ plus les taxes.

Le conseil a également autorisé l'achat du logiciel SyGEM - Élection auprès de la firme d'Infotech logiciels municipaux (PG Solutions) au montant de 2 035 \$ plus les taxes et un montant de 660 \$ plus les taxes pour le prix du programme CESA.

Un mandat a été donné à Réseaux d'experts BRH pour un service d'accompagnement en ressources humaines.

TRAVAUX PUBLICS

Considérant que des travaux majeurs ont été identifiés dans le Plan d'intervention d'infrastructures du réseau local (PIIRL), un mandat a été accordé à la firme Artelia pour la réalisation de plans et devis, incluant l'estimation détaillée du coût des travaux au montant de 80 093 \$ plus les taxes.

Considérant les travaux de réfection de la chaussée et de remplacement de ponceaux sur le chemin du Lac-Labelle et de remplacement de ponceau sur le chemin du Moulin, il a été résolu de mandater la firme Artelia pour les services d'un surveillant de chantier dans lesdits travaux.

URBANISME

Le conseil a accepté la demande de modification réglementaire numéro 2025-008 relative à la modification du règlement de zonage 2002-56 afin de modifier ou d'ajouter les articles nécessaires afin de pouvoir construire des abris de toile de 50 m² et plus pour un usage non agricole de type de commerce de récréation extérieur en zone agroforestière.

La demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 2025-010 sur le lot 5 224 690 situé au 7900, boul. du Curé-Labelle relative à l'installation de deux enseignes sur le bâtiment principal a été acceptée par le conseil, selon l'esquisse déposée.

ENVIRONNEMENT

Il a été résolu d'autoriser le renouvellement du bail avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour le quai et la rampe de mise à l'eau au lac Labelle et que les lieux seront utilisés à des fins d'accès du public au plan d'eau.

Considérant que des sites de matières résiduelles appartenant à la Municipalité se retrouvent sur les terres de la Couronne, il a été résolu de déposer des demandes de baux de location auprès du ministère des Ressources naturelles et des Forêts sur les quatre (4) lots relevés.

SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Alexis Turpin a été nommé à titre de pompier éligible à la fonction de lieutenant aux opérations incendie.

Il a été autorisé d'accorder un contrat de prise en charge des appels municipaux à la firme CAUCA pour une période de trois ans au montant de 3 119,77 \$ plus les taxes, pour la première année.

Il a été résolu d'accepter le branchement du système d'alarme incendie de la caserne à la centrale Alarme Sentinelle au coût de 3 850 \$, plus les taxes, et d'ajouter au contrat de surveillance d'Alarme Sentinelle le système d'alarme incendie à l'emplacement de la caserne pour un montant additionnel de 80 \$ par mois, plus les taxes applicables.

Considérant que la création et la gestion des adresses sont une responsabilité municipale et que dans le cadre de la transition vers le 9-1-1 de prochaine génération (PG) au Canada, la tenue à jour et la transmission de ces données s'avèrent encore plus cruciales pour les interventions d'urgence, il a été résolu de déléguer à la MRC des Laurentides le mandat de transmettre les données pour le 9-1-1 PG au ministère des Ressources naturelles et des Forêts, l'agrégateur provincial des données géomatiques pour le Québec.

LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

Considérant la confirmation de la subvention de 99 989 \$ par le MAMH par le biais du programme PRIMA pour l'aménagement du parc du Centenaire en parc intergénérationnel adapté pour les aînés et que la Municipalité a accepté les travaux pour ce projet pour un montant maximal de 130 000 \$ plus taxes, le conseil a autorisé :

- L'achat de lampadaires
- L'achat de deux panneaux Benchfit-double
- Une balançoire
- Deux bancs avec appuie-bras, deux tables de pique-nique, un panier à rebuts et les fournitures
- La réalisation de l'aménagement paysager de la zone ombragée au parc ainsi que l'achat d'une voile d'ombrage.

Considérant la création du Comité consultatif de la culture par la résolution numéro 136.04.2025, le conseil a procédé à la nomination des trois citoyens suivants à titre de membres du Comité : Mme Stéphanie Roberts et MM. Luc David et Marc Thétrel.

Le conseil a accepté le protocole d'entente entre l'Association des propriétaires au lac Labelle et la Municipalité de Labelle et a autorisé une aide financière de 17 250 \$.

Afin de compléter les installations du pavillon des loisirs, il a été résolu d'autoriser l'achat d'équipements divers pour un montant total de 12 000 \$ plus les taxes.

Considérant l'importance d'offrir un camp de jour gratuit à certains enfants issus de milieux défavorisés, le conseil a autorisé de modifier le mandat du Groupe Domisa inc. par sa division Youhou! afin d'inclure le paiement par la Municipalité de l'inscription au camp de jour et au service de garde si nécessaire des enfants issus de milieux défavorisés.

RÈGLEMENTS

Le règlement numéro 2025-424 décrétant l'acquisition de véhicules et d'équipements et un emprunt de 900 000 \$ pour le Service de sécurité incendie et le Service des travaux publics a été adopté.

La date de la tenue du registre de ce règlement a été fixée au 27 mai 2025 de 9 h à 19 h au bureau municipal situé au 1, rue du Pont à Labelle.

Le second projet numéro 2025-423 modifiant le règlement numéro 2002-56 relatif au zonage a également été adopté.

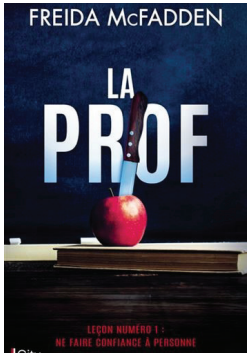
Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info Municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville ainsi que sur le site Web de la Municipalité. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements sur le site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca>. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819 681-3371, poste 5004.

La directrice générale et greffière-trésorière, France Bellefleur

**PROCHAINE SÉANCE**

Veuillez prendre note que la séance ordinaire de juin 2025 aura lieu **le lundi 16 juin à 19 h 30.**

RENDEZ-VOUS : VOTRE BIBLIOTHÈQUE

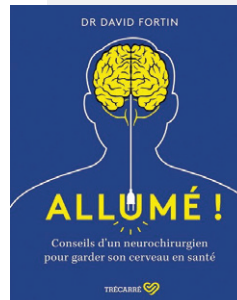


La prof

Par Freida McFadden

Chaque matin, Eve se lève et embrasse tendrement son mari, Nate. Ils partent au travail ensemble, au lycée où elle enseigne les mathématiques et où Nate est professeur d'anglais. Une vie parfaite, réglée comme du papier à musique. Tranquille...

Pourtant, l'année dernière, l'école a été secouée par un scandale. Un professeur a été licencié parce qu'il aurait eu une liaison avec Addie, une élève. Et cette année, cette élève se retrouve dans la classe d'Eve et dans celle de son charmant mari... Comme tout le monde, Eve sait que l'on ne peut pas faire confiance à la jeune fille, une menteuse invétérée qui fait du mal autour d'elle. Et quand la prof commence à comprendre qui est véritablement Addie et ce qu'elle cherche à cacher, il est déjà trop tard...



Allumé!

Par Dr David Fortin

Le Dr David Fortin l'affirme : pour avoir un cerveau activé et allumé, on doit d'abord s'occuper de sa santé globale. Cet ouvrage fait le tour de ce centre de commande du corps dans une optique de prévention, de préservation et de protection. Après avoir présenté l'anatomie de cet organe complexe, puis distingué le cerveau normal du cerveau malade, l'auteur explique comment réduire les risques de maladie du cerveau et de déclin cognitif. Du système vasculaire aux habitudes alimentaires et de sommeil, des effets environnementaux à la vie sociale et à l'engagement intellectuel, il départage le vrai du faux en santé du cerveau. C'est le neurochirurgien qui vous le dit : le simple fait de lire ce guide, tout comme la lecture de n'importe quel livre, aidera déjà à stimuler votre santé cérébrale!

CLUB DE LECTURE TD

Le club de lecture est de retour! Destiné aux jeunes de 2 à 12 ans, il reprend du service dès le **21 juin**.

Un petit cadeau t'attend dès ton inscription. À la fin de l'été, des prix seront tirés au hasard parmi les participants! Tu pourras aussi participer au concours régional et courir la chance de gagner un laissez-passer pour 2 adultes et 2 enfants au Sentier des cimes Laurentides.

L'abonnement est gratuit pour les résidents. Lors de votre inscription, apportez une preuve de résidence ainsi qu'une pièce d'identité.



NOUS JOINDRE

Heures d'ouverture

Mardi et jeudi - 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi - 12 h 30 à 16 h 30

Vendredi - 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30

Samedi - 9 h à 12 h 30

7393, boul. du Curé-Labelle

Téléphone: 819 681-3371, poste 5021

biblio@municipalite.labelle.qc.ca | www.mabiblioamoi.ca/labelle



SONDAGE

L'INFO MUNICIPALE

Dans le but d'améliorer nos outils de communication, nous souhaitons connaître votre avis sur notre bulletin.

Vous pouvez déposer ce sondage à l'hôtel de ville, soit dans le dépôt de nuit ou à la réception, ainsi qu'à la bibliothèque, dans la chute à livres ou au comptoir de prêt. Il est également possible de le remplir en ligne : <https://forms.office.com/r/m5vnU1xrj4>

Ce sondage est confidentiel. Merci de le retourner **avant le 1^{er} juillet 2025**.

1. Lisez-vous le bulletin L'Info Municipale?

- | | |
|---|--|
| ☐ 1 à 4 fois par année | ☐ 9 à 12 fois par année |
| ☐ 5 à 8 fois par année | ☐ Jamais (<i>allez à la question 4</i>) |

2. Quelles sections du bulletin lisez-vous? (*plusieurs réponses possibles*)

- | | |
|---|--|
| ☐ Mot de la mairesse | ☐ Rendez-vous : votre bibliothèque |
| ☐ Suivi des séances du conseil | ☐ Nos organismes en lumière |
| ☐ Service de l'urbanisme | ☐ La chronique horticole |
| ☐ Les échos du Service de l'environnement | ☐ Informations du Service des travaux publics |
| ☐ Activités à l'agenda du Service des loisirs et de la culture | |

3. Selon vous, la fréquence actuelle de publication (chaque mois) est :

- ☐ Parfaite : je trouve utile d'avoir des nouvelles régulièrement
- ☐ Un peu trop fréquente : une publication aux trois mois serait suffisante
- ☐ Je ne sais pas

4. Par quels autres moyens consultez-vous l'information municipale? (*plusieurs réponses possibles*)

- | | |
|---|--|
| ☐ Site Web de la municipalité | ☐ Affichage dans les lieux publics (hôtel de ville, bibliothèque, etc.) |
| ☐ Page Facebook de la municipalité | |

5. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous?

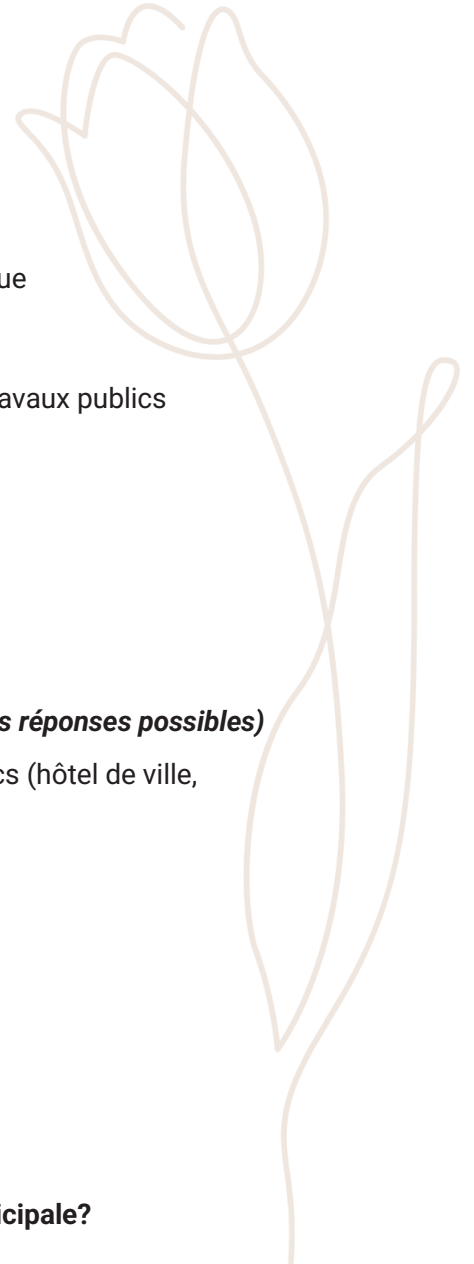
- | | |
|--|---|
| ☐ Moins de 18 ans | ☐ 50 à 64 ans |
| ☐ 18 à 34 ans | ☐ 65 ans et plus |
| ☐ 35 à 49 ans | |

6. Résidez-vous à Labelle à temps plein?

- ☐ Oui
- ☐ Je ne réside pas à Labelle
- ☐ Non

7. Avez-vous des commentaires ou des suggestions pour améliorer L'Info Municipale?

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION



ACTIVITÉS À L'AGENDA DU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE



MERCREDIS SPORTIFS POUR LES 5 À 14 ANS

L'été s'annonce actif à Labelle! Les jeunes sont invités à venir bouger et s'amuser à des jeux adaptés à leur groupe d'âge :

5 à 7 ans : 18 h à 18 h 30 – **Jeux variés**

8 à 11 ans : 18 h 30 à 19 h – **Jeux variés**

12 à 14 ans : 19 h à 20 h – **Flag football**

DÈS LE MERCREDI 4 JUIN

GRATUIT | AUCUNE RÉSERVATION REQUISE

Une belle occasion de se retrouver, de courir, de jouer et de s'amuser en toute simplicité!

BALLE-MOLLE POUR ADULTES

Partant pour une saison de balle? La ligue de balle-molle pour adultes (15 ans et plus) reprend du service dès le **2 juin**, chapeautée par Michaël Bélisle.

LES LUNDIS DE 19 h À 20 h 30

INSCRIPTION REQUISE : elmimio67@gmail.com

COÛT POUR LA SAISON : 20 \$



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Rejoignez-nous pour une soirée ludique animée par Manuel B. Erba.

Au programme : une grande variété de jeux de société, des rires et de belles rencontres. Venez tester vos talents autour de la table!

Pour agrémenter la soirée, popcorn et breuvages seront disponibles sur place, à peu de frais!

VENDREDI 6 JUIN DE 19 h À 21 h

Pavillon des loisirs (15, rue des Loisirs)

RÉSERVÉ aux 16 ans et plus



L'été est à nos portes et l'équipe des loisirs est en pleine effervescence pour vous préparer une **fête familiale** remplie de rires et de divertissements pour petits et grands. Cette journée se déroulera le samedi **21 juin**, sur le site du Pavillon des loisirs (15, rue des Loisirs).

AU PROGRAMME DE CETTE JOURNÉE FESTIVE :

Une foule d'activités gratuites pour toute la famille, de **10 h à 16 h**.

- Tour d'escalade pour les plus téméraires;
- Jeu gonflable avec bassin d'eau pour se rafraîchir;
- Station de maquillage pour embellir les frimousses;
- Atelier créatif de bricolage de masques festifs;
- Démonstrations d'habiletés de nos courageux pompiers de Labelle;
- Activité de pêche accompagnée par l'Association de chasse et pêche.

Sur place, le casse-croûte **La P'tite Patate chez Léo** sera présent pour vous offrir un menu savoureux de restauration rapide.

DÈS 19 h 30, PLACE À LA MUSIQUE!

Le chanteur **Hugo Lapointe** montera sur scène pour enflammer la soirée et vous faire danser jusqu'à la fin des festivités!

Une belle occasion de se retrouver entre voisins, amis et familles pour célébrer l'été dans la bonne humeur!

PISCINE PIERRE L'ALLIER

BAINS LIBRES

BAINS LIBRE DU 23 JUIN AU 17 AOÛT 2025

LUNDI	12 h à 13 h	Bain adulte couloirs
	17 h à 18 h 30	Bain libre pour tous (1 couloir)
MERCREDI	12 h à 13 h	Bain adulte couloirs
	17 h 30 à 19 h	Bain libre pour tous (1 couloir)
	19 h 30 à 20 h 30	Bain adulte couloirs
JEUDI	8 h à 9 h	Bain adulte couloirs
	9 h à 10 h	Bain libre pour tous (1 couloir)
	12 h à 13 h	Bain adulte couloirs
 VENDREDI	12 h à 13 h	Bain adulte couloirs
	17 h à 18 h 30	Bain libre pour tous (1 couloir)
DIMANCHE	14 h 30 à 16 h	Bain libre pour tous (1 couloir)

LA CHRONIQUE HORTICOLE

Juin - Scarabée japonais

L'an dernier, plusieurs personnes m'ont mentionné la présence du scarabée japonais dans leur jardin. Ce coléoptère, aux reflets verts et bronze, passe la première partie de sa vie sous forme de larve dans le sol, avant d'émerger en juin. C'est alors que les adultes se mettent à attaquer une grande variété de plantes, s'en prenant aussi bien aux feuilles qu'aux fleurs. Ils ne sont pas difficiles : haricots, tilleuls, rosiers, framboisiers et bien d'autres végétaux peuvent en faire les frais. Inutile de dire qu'il est loin d'être un allié pour les horticulteurs ou les jardiniers amateurs. Pire encore, les méthodes pour le contrôler restent peu nombreuses et souvent inefficaces.



Crédits photos :
Université Clemson
(Bugwood.org), T. Kimoto
(ACIA)

Méthode de lutte

Une des méthodes les plus efficaces consiste à remplir un récipient d'eau savonneuse, puis à y faire tomber les scarabées adultes à la main. Il faut répéter l'opération régulièrement, voire quotidiennement si nécessaire.

Ensuite, en cas d'infestation, il est possible d'appliquer un produit tel que le *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* (BTK), un insecticide biologique. Ce produit est vivant. Les nématodes que vous pulvérisiez sur les feuilles doivent être ingérés par les scarabées. Quelques jours plus tard, ils tueront leur hôte de l'intérieur. Ce moyen permet de tuer les adultes présents, mais n'empêche pas le retour d'autres spécimens provenant des terrains voisins. Par ailleurs, l'efficacité du produit peut être compromise s'il est mal stocké ou appliqué. À ce jour, aucun pesticide homologué n'existe contre le scarabée japonais. C'est pourquoi il est préférable de miser sur la prévention, d'avoir recours à la collecte manuelle et d'ajuster son seuil de tolérance face à cet insecte envahissant.

La prévention, ça vaut le coût

Quelques conseils pour la prévention : éteindre les lumières autour du potager de la mi-juin à la mi-août, car les scarabées sont attirés par la lumière. Vous pouvez aussi planter des variétés qui les éloignent, telles que l'allium, le pélargonium, la lavande, les tagètes, etc.

Certains m'ont parlé des pièges à phéromones. Ce n'est pas un moyen de prévention, mais un outil à utiliser lorsque l'infestation est déjà présente. En effet, la problématique avec ces pièges est qu'ils attirent les scarabées du voisinage, ce qui peut empirer le problème si les insectes ne rentrent pas dans le piège. Alors, lorsque vous installez un piège mettez-le à une bonne distance des végétaux envahis et videz-les tous les jours.

Une lueur d'espoir

Avez-vous déjà remarqué un point blanc sur la tête d'un ou plusieurs scarabées ? Il s'agit de l'œuf d'une mouche *Tachinidae* qui parasite le scarabée. Lorsque la larve sort de l'œuf, elle se nourrit du scarabée, ce qui permet de réduire naturellement la population de ces insectes. Alors, ne noyez pas ceux qui portent un œuf sur le front.

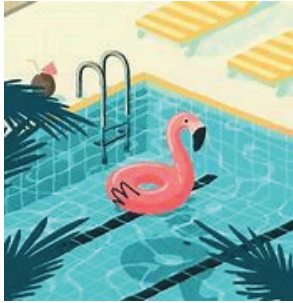


Photo: Jacques Lasnier.

Annie Messier, responsable de l'horticulture

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

PRÉVENIR LA NOYADE



- ⇒ Ne laissez jamais un enfant seul et sans surveillance dans une piscine ou près d'une piscine. Assurez-vous de le voir en tout temps. S'il sort de votre champ de vision, appelez-le ou criez pour lui demander de se rapprocher ou pour vous assurer qu'il n'est pas en train de se noyer.
- ⇒ Pendant que vous surveillez votre enfant, ne vous laissez pas distraire, par exemple par le téléphone ou par une autre personne. En cas d'urgence ou si vous devez vous déplacer sans pouvoir continuer à voir votre enfant, faites-le sortir de la piscine et amenez-le avec vous.

Les personnes de tous les groupes d'âge peuvent se noyer. La noyade est toutefois la première cause de mortalité chez les enfants âgés de 1 à 4 ans. Le plus souvent, les enfants se noient dans les piscines résidentielles après être tombés accidentellement dans l'eau alors qu'aucun adulte ne les surveillait.

SOYONS VIGILANTS

Source : La Société de sauvetage et ministère de la Sécurité publique

PRÉVENIR LES RISQUES D'INCENDIE LORSQUE VOUS UTILISEZ LE BARBECUE

Pour être utilisé de façon sécuritaire, votre barbecue doit être :

- à l'extérieur, dans un endroit bien aéré, afin d'éviter toute intoxication au monoxyde de carbone;
- installé sur une surface solide et stable, loin de toute circulation ou aire de jeu;
- à une distance de dégagement sécuritaire de tout objet ou matière combustible (murs, portes, arbres, etc.);
- bien raccordé à sa bonbonne.



À chaque utilisation, vous devez :

- ouvrir le couvercle du barbecue avant d'ouvrir au maximum le robinet de la bonbonne;
- ouvrir une commande de contrôle de gaz et actionner l'allumeur intégré ou utiliser un briquet à long bec ou une longue allumette dans l'orifice près du brûleur ouvert;
- éviter de vous pencher au-dessus de l'appareil au moment de l'allumage;
- surveiller votre barbecue en tout temps lorsqu'il est en fonction;
- ne jamais déplacer le barbecue lorsqu'il est allumé;
- fermer le robinet de la bonbonne de gaz;
- lorsque la flamme est éteinte, fermer toutes les commandes de contrôle de gaz et refermer le couvercle du barbecue.

Attention! Si votre barbecue ne s'allume pas dès les premiers instants, fermez les commandes de contrôle de gaz et attendez plusieurs minutes avant de réessayer.

Source : <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/prevenir-incendie/cuisine/barbecue>

NOS ORGANISMES EN LUMIÈRE



**Le samedi 14 juin 2025
de 10 heures à 15 heures
aura lieu la
Vente de débarras**



**Vous remplissez un sac à 10 \$ ou 15 \$ - Pour tous les vêtements
Sacs à main et souliers à 50 %
127, rue du Collège**

LE MARCHÉ DE LA GARE DE LABELLE EST DE RETOUR

**Tous les dimanches du 29 juin au 7 septembre 2025
de 9 h à 13 h
À la gare de Labelle**

Les beaux jours d'été sont à nos portes!

Venez faire le plein de fraîcheur, de saveurs locales et de belles rencontres avec nos producteurs d'ici!

Fruits, légumes, pains, pâtisseries, fromages, olives, marinades, alcools, sirop, artisanat... et bien plus encore!



Événements spéciaux, musique tout au long de l'été!
Suivez-nous sur Facebook pour ne rien manquer.
marchedelagare@gmail.com
Achetez local, savourez Labelle.

C'est un rendez-vous, on vous attend!



Club de l'Âge d'Or de Labelle

Date de fin des activités prolongée

Le conseil d'administration du Club de l'Âge d'Or de Labelle a décidé de prolonger la date de fermeture estivale du Club jusqu'au 19 juin 2025.

Les activités de billard et de jeux de cartes du mardi et jeudi après-midi demeurent à l'horaire.

Pour information : Francine Patry 819 686-2667

RAPPEL DES ACTIVITÉS DE LA MAISON DES JEUNES



RAPPEL

Le Salon Santé bien-être, ésotérisme et artisan organisé par Carole Paiement du Salon du Dauphin Bleu aura lieu :
Les 7 et 8 juin 2025 - Samedi : 10 h 30 à 17 h - Dimanche : 9 h 30 à 16 h

À la salle communautaire de Labelle située au 29, rue du Couvent. L'entrée est gratuite

MANOIR LABELLOIS

OBNL d'habitation pour personnes âgées de 75 ans et +,
autonomes ou en légère perte d'autonomie,
situé au 27, rue du Couvent, Labelle



BIENTÔT DISPONIBLE 3 1/2

**Aussi accessible aux personnes de 65 ans et +
en légère perte d'autonomie**

- Électricité et chauffage inclus
- 2 repas par jour inclus
- Calendrier mensuel d'activités
- Système d'appel d'urgence
- Ascenseur, gicleurs
- Adapté pour fauteuil roulant
- Subvention de logement de la SHQ possible selon des critères établis.

Pour information, contactez Manon Rose Venne, directrice générale, au 873563-8507 en semaine de 8 h à 16 h
ou par courriel à manoirlabellois@hotmail.com

OFFRE D'EMPLOI SERVEUSE

**Vous avez quelques heures à offrir et souhaitez
avoir un impact positif dans la vie de nos aînés?**

Nous recherchons une personne pour un poste à
temps partiel : une fin de semaine par mois, avec
possibilité de remplacements en semaine.

Votre rôle?

Offrir un service aux tables lors des repas - 2 heures
le midi et 2 heures le soir.

Nos résidents sont formidables et méritent toute
notre attention.

Rejoignez une équipe dynamique dans un
environnement chaleureux, au service de nos
aîné(e)s exceptionnels!



Le Cercle des Fermières de Labelle

vous invite

au « **TRICOTONS** »

à la Gare de Labelle (178, rue du Dépôt)

le samedi 7 juin 2025

de 10 h à 16 h



Le conseil d'administration du Cercle des Fermières de Labelle vous invite également à son **assemblée générale annuelle** qui aura lieu :

⇒ le jeudi 26 juin 2025 à compter de 16 heures

⇒ au local situé en haut de la bibliothèque municipale (7393, boul. du Curé-Labelle)

Les activités prendront fin à cette même date pour la période de l'été et reprendront en septembre 2025.

SERVICE DE L'URBANISME



Voici un aperçu des principales réalisations du Service de l'urbanisme au cours du dernier mois :

- Émission de permis et certificats;
- Début des travaux pour l'aménagement du parc canin;
- Continuité de l'élaboration, avec la firme BC2, de la refonte des règlements d'urbanisme;
- Mandat pour plans et devis de la rénovation extérieure de l'hôtel de ville;
- Continuité du projet d'enseigne communautaire sur la route 117 en partenariat avec la Chambre de commerce de Labelle.

Nouveau service privé de transport de matières à l'écocentre

Un nouveau service privé de transport vers l'écocentre a été mis en place pour aider les citoyens à acheminer leurs encombrants, RDD, matériaux de construction ou autres matières non acceptées dans la collecte municipale régulière.

M. Marc-André Bachar, de l'entreprise *Marc-André Bachar Paysagement*, offrira ce service privé de transport aux citoyens de Labelle.

Les frais relatifs à ce service privé sont fixés par le transporteur et sont de l'ordre de :
75 \$

+

les frais de kilométrage de 0,45 \$/km x 2
(aller-retour entre votre propriété et le Complexe environnemental de la Rouge -
Écocentre situé au 688, chemin du Parc Industriel, Rivière-Rouge, J0T 1T0)

Les personnes intéressées par ce service peuvent communiquer avec le transporteur au 819 341-3248.

Dans le cadre de ce service, un formulaire de procuration pour les écocentres doit être dûment complété pour désigner l'adresse de provenance des matières et donner l'autorisation au transporteur de les déposer au site désigné. Cette procuration est disponible sur le site Web de la municipalité ou auprès du transporteur.



LES ÉCHOS DU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT



Qu'est-ce que la Journée mondiale de l'environnement?

Conduite par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et organisée chaque année le 5 juin depuis 1973, la Journée mondiale de l'environnement est la plus grande plateforme mondiale de sensibilisation du public à l'environnement et est célébrée par des millions de personnes à travers le monde.

Pour la deuxième fois, la République de Corée accueille la Journée mondiale de l'environnement et mène les efforts pour réduire la pollution plastique grâce à une stratégie globale couvrant tout le cycle de vie des plastiques, impliquant le gouvernement, les entreprises et les consommateurs. Cette année, le lieu hôte, la Province autonome spéciale de Jeju, s'est fixé un objectif ambitieux : Éliminer la pollution plastique d'ici 2040.

Pourquoi y participer?

Le temps presse et la nature est en état d'urgence. Pour maintenir le réchauffement de la planète en dessous de 1,5°C au cours de ce siècle, nous devons réduire de moitié les émissions annuelles de gaz à effet de serre d'ici à 2030. Si nous n'agissons pas, l'exposition à la pollution atmosphérique au-delà des normes de sécurité augmentera de 50 % au cours de la décennie et les déchets plastiques déversés dans les écosystèmes aquatiques tripleront d'ici environ 2040.

Nous devons agir de toute urgence pour résoudre ces problèmes pressants.



**2025 JEJU
RÉPUBLIQUE
DE CORÉE**

Règlements sur la protection des lacs, des cours d'eau et des milieux humides

Cette réglementation touche l'ensemble des propriétaires riverains de tous les lacs, les cours d'eau et les milieux humides.

- La tonte de gazon et d'herbacés, de même que le débroussaillage et la taille d'arbres et d'arbustes ne sont pas autorisés dans la rive;
- Les travaux dans la rive ou en bordure du littoral nécessitent un certificat d'autorisation et devront être réalisés avec des mesures de mitigations (barrière géotextile, ballots de paille, etc.) afin de minimiser l'apport de sédiments dans les lacs et les cours d'eau;
- Interdiction de tout agrandissement d'un bâtiment accessoire ou principal, de toute augmentation de la superficie de plancher d'un bâtiment accessoire ou principal, de toute érection de murets, clôtures et murs, de toute nouvelle construction d'un bâtiment accessoire ou principal dans la rive;
- Reboisement de 10 mètres obligatoire dans la rive avec des espèces de végétaux indigènes;
- Interdiction de couper les arbres dans la rive sauf pour un accès au lac de **2,4 mètres** pour une pente de moins de 30 % et de 1,2 mètre pour une pente de 30% et plus. Le sentier devra avoir un couvert végétal;
- L'émondage des arbres en haut de talus à travers l'écran de végétation d'une largeur maximale de 2,4 mètres est possible afin d'y créer une fenêtre. Il est important de laisser en place les arbustes et les arbres de petite taille qui ne nuisent pas à la vue. L'élagage et l'émondage ne permet pas la coupe du tronc de l'arbre;
- Toutes les nouvelles constructions ainsi que les accès devront être situés à plus de 20 mètres des lacs et cours d'eau et les allées véhiculaires à 30 mètres;
- Dans le cas des bâtiments implantés dans la rive, il n'y aura pas d'obligation de reboiser sur une bande de 2 mètres au pourtour des bâtiments;
- À titre d'information, la rive est de 10 mètres si la pente est égale ou inférieure à 30 % et 15 mètres si la pente est supérieure à 30 % avec un talus de 5 mètres et plus. La bande de protection riveraine est toujours calculée horizontalement à partir de la ligne du littoral.



SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ANIMAUX DOMESTIQUES

Aidez-nous à maintenir les lieux propres

À plusieurs endroits sur le territoire, il est constaté que des excréments de chiens ou sacs d'excréments sont laissés sur les trottoirs et en bordure des chemins et lieux publics. Or, le fait de laisser les excréments de son chien au sol est non seulement désagréable, mais aussi illégal. Dans le but de préserver la propreté des lieux publics et du territoire labellois en général, nous demandons votre collaboration.

Chaque propriétaire ou gardien de chien a des responsabilités à l'égard de son animal. Le règlement numéro 2024-412 relatif aux animaux domestiques prévoit que :

- ⇒ Tant sur son propre terrain qu'en lieu accessible au public, le gardien d'un animal domestique doit enlever immédiatement les selles que celui-ci laisse.
- ⇒ Lorsqu'il quitte sa propriété, le gardien d'un animal doit avoir en tout temps avec lui des sacs permettant d'enlever et de disposer des selles de l'animal d'une manière hygiénique. Les sacs doivent être déposés dans des bacs à déchets.

Tout contrevenant à ce règlement est passible d'une amende allant de 400 \$ à 2 000 \$.

Maintenons la municipalité propre, tout le monde en bénéficiera!

Pour consulter le règlement 2024-412, visitez le site Web de la municipalité de Labelle sous la rubrique : Services aux citoyens – Animaux domestiques.



**Prenez note des numéros de téléphone suivants
pour joindre le Service des travaux publics**

Bureau: 819 681-3371, poste 5010

Urgence voirie: 819 429-9111

Autre urgence: 911

CALENDRIER

JUIN 2025

DATE	HEURE	ACTIVITÉS	ORGANISME	LIEU
2 juin	19 h à 20 h 30	Balle-molle pour adultes Inscription requise à elmimio67@gmail.com Coût pour la saison : 20 \$	Municipalité de Labelle	Parc du Centenaire
Dès le 4 juin		Mercredis sportifs pour les 5 à 14 ans 5 à 7 ans : 18 h à 18 h 30 - jeux variés 8 à 11 ans : 18 h 30 à 19 h - jeux variés 12 à 14 ans : 19 h à 20 h - Flag football	Municipalité de Labelle	Pavillon des loisirs 15, rue des Loisirs
6 juin	19 h à 21 h	Soirée jeux de société pour les 16 ans et plus	Municipalité de Labelle	Pavillon des loisirs 15, rue des Loisirs
7 juin	10 h à 16 h	Tricotons	Cercle des fermières de Labelle	178, rue du Dépôt
13 juin		Date de tombée L'Info Municipale	Municipalité de Labelle	
13 au 15 juin		Grand retour du tournoi de balle-molle Inscription avant le 7 juin	Maison des jeunes de Labelle	Parc du Centenaire
14 juin	10 h à 15 h	Vente de débarras	Comptoir d'entraide de Labelle	127, rue du Collège
14 juin	18 h	Soirée dansante Country Coût : 5 \$ par personne	Maison des jeunes de Labelle	Dôme Gilbert-Brassard
16 juin	19 h 30	Séance ordinaire du conseil	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
21 juin	de 10 h à 16 h dès 19 h 30	Fête familiale Place à la musique avec Hugo Lapointe	Municipalité de Labelle	Pavillon des loisirs 15, rue des Loisirs
24 juin		Bureaux municipaux fermés Fête nationale		
26 juin	à compter de 16 h	Assemblée générale annuelle	Cercle des fermières de Labelle	Salle Valiquette en haut de la bibliothèque
29 juin au 7 sept.	9 h à 13 h	Marché de la Gare	Marché de la gare	178, rue du Dépôt
3 juillet		Parution de L'Info Municipale		



NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE

1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

COORDONNÉES

Téléphone : 819 681-3371
Télécopieur : 819 686-3820
Courriel : info@municipalite.labelle.qc.ca
municipalite.labelle.qc.ca

Garage Municipal

8433, boul. du Curé-Labelle

Bibliothèque Lancia-Monette

7393, boul. du Curé-Labelle

Dôme Gilbert-Brassard

25, rue des Loisirs

Pavillon des loisirs

15, rue des Loisirs

Gymnase, piscine et chapelle

29, rue du Couvent

Salle de l'Âge d'Or et Salle

Wilfrid-Machabée

1, rue du Pont

Salle Valiquette

7393, boul. du Curé-Labelle
(en haut de la bibliothèque)